

Rapport de la commission des bâtiments de l'AISGE pour le Préavis 05/20 (législature 2016-2021) relatif à une demande de crédit de CHF 99'000.-TTC destiné à l'équipement de 11 classes avec des systèmes Interactifs, à la formation des utilisateurs/trices sur l'utilisation des systèmes interactifs et à la mise en place d'un contrat d'entretien et maintenance des systèmes interactifs.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En raison de la pandémie du COVID-19 et des directives OFSP en vigueur, notre commission s'est réunie par le biais d'une vidéo-conférence en date du 13 mai, du 20 mai, du 1^{er} juin et du 4 juin 2020. Nous avons contacté Mme Paul Ménard par mail, afin de lui transmettre nos questions. Il nous a répondu par retour de mail et le remercions pour ces précisions.

En date du 20 mai 2020, le conseil d'Etat a annoncé vouloir uniformiser et rentrer en matière de manière considérable pour les équipements tel que mentionnés en en-tête, pour les classes dans le canton de Vaud. Le Codir a de ce fait décidé de retirer le préavis.

En date du 30 mai, nous apprenons que le Codir maintient le préavis. Cette motivation vient du fait de vouloir équiper les classes pour la rentrée de manière uniformisée au sein de l'EPSGE et deuxièmement de ne pas devoir attendre sur un planning de mise en œuvre inconnu du canton. En effet, d'après la réponse de M. Ménard, il semblerait que le canton ne soit pas tout à fait prêt à mettre en place leur système.

Un article du Journal La Côte du 4 juin 2020 annonce que le canton aura un système harmonieux et participera à hauteur de CHF 2'500.- par écran tactile. Soit la moitié du prix actuellement présenté dans ce préavis. Ce projet est prévu pour 2022.

Nous comprenons bien la volonté du Codir de vouloir s'activer dans l'achat de ces équipements des classes, vu que l'EPSGE est pilote. Par contre, nous trouvons un peu exagéré de se précipiter sachant qu'une aide va être prise par le canton, et qu'une uniformisation cantonale des outils va être mise en place. Au vu de l'évolution de la technologie les choses changent assez vite, donc une uniformité au sein de l'EPSGE paraît même difficile à tenir sur la durée.

Des équipements installés de manière indépendante par les associations d'établissements d'école du canton sont plus disparates que si on attend ceux du canton, ce qui permettrait une uniformité bien plus générale. Ceci paraît plus intéressant pour un enseignant ou un élève qui changerait d'établissement. La diversité de système dans le canton donne des complications pour l'entretien et la maintenance.

Nous ne remettons pas en cause l'équipement des écrans pour les classes, mais bien la précipitation alors qu'un projet cantonal est en cours.

Au vu de ce qui précède, la commission des bâtiments de l'AISGE, vous recommande de refuser le préavis 05/20 (législature 2016-2021) relatif à une demande de crédit de CHF 99'000.-TTC destiné à l'équipement de 11 classes avec des systèmes Interactifs, à la formation des utilisateurs/trices sur l'utilisation des systèmes interactifs et à la mise en place d'un contrat d'entretien et maintenance des systèmes interactifs.

Trélex, le 4 juin 2020

Les membres présents par vidéo-conférence :

C. Heller-Berger

S. Breitenmoser

M. Bedat

J. Burbidge

C. Deluz